Newsletter de Michel Vialay, votre député

Éditorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Au moment où la propagation du virus inquiète, à raison au regard de la situation, **la communication gouvernementale se targue sans cesse d'une gestion** aussi **efficace** que possible de la crise sanitaire.

Face à ce refrain gouvernemental lancinant qu'on nous assène, tel un mantra, **quelques chiffres permettent d'objectiver ce que l'efficacité veut dire pour nos dirigeants.**

Le lundi dernier, 22 février, on comptait en France 4 646 nouveaux cas confirmés de Covid-19 ces dernières 24 heures. On compte 84 639 décès depuis le début de l'épidémie.

La France est le 22ème pays au monde le plus touché par l'épidémie avec une mortalité de **1294 décès par million d'habitants**, alors que **l'Allemagne** est le 44ème pays avec **819 décès par million d'habitants**.

Au 20 février, la France comptait 2,56 millions de personnes ayant reçu une première injection et 1,16 million de personnes entièrement vaccinées.
En comparaison, **en nombre absolu de doses de vaccin administrées**, le **Royaume-Uni en compte aujourd'hui 18,2 millions, Israël 7,3 millions, l'Allemagne 5 millions, et la France 3,7 million**. Et la France a actuellement près d'un million de doses de vaccin non utilisées ; Nous sommes l'un des seuls pays d'Europe où la vaccination ralentit massivement le week-end !

La simple lecture de ces chiffres est suffisamment édifiante. Nous n'avons manifestement pas la même compréhension de ce qu'est une gestion efficace. **Et il est indécent de s'en vanter !**

Quand les variants progressent dans plusieurs régions, on s'inquiète.
Quand un confinement local est décrété au sein de plusieurs de nos régions durant les deux prochains week-ends afin de freiner la propagation du virus, l'inquiétude devient angoissante.

Malheureusement, **alors que la vaccination devrait être une course contre la montre contre le virus, l'absence d'une vraie stratégie du Gouvernement limite nos moyens d'action.**

C'est pourquoi Les Républicains ont formulé des propositions simples :
- Négocier l'achat des licences des vaccins pour en produire massivement sur notre sol.
- Autoriser plus vite les autres vaccins efficaces en s'alignant sur les décisions des agences britannique, américaine ou canadienne.
- Décentraliser la mise en œuvre de la stratégie vaccinale en lien étroit avec les collectivités territoriales, en particulier avec les mairies, afin d'ouvrir des centres de vaccination dans tout le territoire.
- Mobiliser l'armée pour le déploiement logistique de la campagne de vaccination.
- Permettre à tous les professionnels de santé d'administrer le vaccin (médecins, pharmaciens, infirmiers).

Le Gouvernement doit prendre la mesure des effets néfastes de son obstination à ne pas écouter les propositions qu'il n'a pas lui-même formulées.En l'absence de bon sens, nous continuerons à naviguer à vue, et ce au détriment de nos libertés qui seront toujours plus réduites !

Michel Vialay,
votre député

Début mars, le Projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », plus communément appelée loi **«Climat», sera débattu au sein de la Commission Spéciale mise en place pour l'examiner.**

Composée de 69 articles, ce projet de loi est organisé autour de 5 Titres : «Consommer», « Produire et travailler », « Se déplacer », « Se loger », « Se nourrir » qui couvrent des champs d'intervention très variés.

C'est donc peu de dire que **ses enjeux sont considérables pour l'avenir de notre pays et de notre planète, et que ses effets potentiels toucheront au quotidien des Français.**

Organisme indépendant créé en 2019, composé de spécialistes reconnus, le Haut Conseil pour le Climat est chargé d'émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émission de gaz à effet de serre de la France, en cohérence avec ses engagements nationaux, et il a vocation à apporter un éclairage indépendant et neutre sur la politique du Gouvernement et ses impacts socio-économiques et environnementaux.

Pourtant, **le Haut Conseil pour le Climat** vient de rendre un avis clair sur ce projet, où il **indique que les mesures prévues ne sont pas suffisantes pour tenir les objectifs de la France**, **et** il exprime aussi **ses regrets quant aux délais** prévus par le Gouvernement **pour les examiner et en débattre !**

Membre de la Commission Spéciale, **je souhaite sincèrement que les débats permettront d'enrichir ce texte qui en a bien besoin**, et j'espère que les nombreux amendements que j'ai commencé à déposer ne seront pas balayés au motif qu'ils n'ont pas été proposés par la majorité gouvernementale.

Le bon sens n'est pas partisan, et il commande à prendre la mesure des enjeux du climat pour notre planète.

Il est capital de prendre le temps d'un travail sérieux et partagé pour préparer notre avenir et celui de nos enfants.

Le déficit extérieur de la France s'est aggravé en 2020, pour atteindre 82,5 milliards d'euros, soit le pire déficit commercial jamais observé en Europe.

En comparaison, l'Allemagne affiche un excédent de 182,4 milliards d'euros et l'Italie de 63,6 milliards d'euros.

Comment en est-on arrivé là ?

Le déficit extérieur est le thermomètre de notre sous-compétitivité et de notre dépendance aux puissances étrangères.

En réalité, **ce résultat catastrophique est le signe qu'Emmanuel Macron n'a pas enrayé le déclin français, mais qu'au contraire il l'accélère.**

Avant la crise sanitaire, la France connaissait déjà le pire déficit commercial d'Europe : en 2019, le déficit commercial de la France avait atteint 58,9 milliards d'euros.

La situation a donc continué de se détériorer en 2020 et, **malheureusement, en l'absence de réformes, tout indique que 2021 viendra accroître encore notre recul et nos déficits !**

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale: *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel: michel.vialay@assemblee-nationale.fr
Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29 Courriel : michelvialay78@gmail.com*

© 2017 Tous droits réservés-cmconseils.